

AVIS & RAPPORT

Les mobilités et la jeunesse : comment construire la mobilité des jeunes pour leur avenir ?

« Les mobilités sont au cœur de nos vies quotidiennes. Condition essentielle de notre liberté, elles nous permettent de nous déplacer pour aller voir nos proches, étudier, travailler, accéder aux services de proximité ou nous évader ».

Contexte & constats

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de mandature du CESER Grand Est et de ses trois fils rouges : des politiques régionales favorisant des ruralités attractives ; des politiques enrayant la fabrique de la pauvreté et des discriminations ; des politiques jeunesse qui favorisent l'attractivité de tous les territoires. En croisant les informations recueillies auprès d'acteurs de la mobilité et de la jeunesse, le CESER pose le constat d'une jeunesse plurielle, qui selon sa situation géographique, son statut, n'exprime pas les mêmes attentes en matière de mobilités et n'est donc pas confronté aux mêmes freins à la mobilité.

Le budget moyen consacré aux transports par un jeune en zone rurale s'élève à 528 euros, contre 327 euros en zone urbaine. Tous les jeunes ne disposent donc pas des mêmes conditions pour exercer leur droit à la mobilité. Cette différence s'explique notamment par une plus forte dépendance à la voiture individuelle. Aujourd'hui 37% des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi ou à une formation évoquent des difficultés liées à une carence en solutions de mobilité ou à un déficit d'information.

Sur 970 000 jeunes de 15 à 29 ans en Grand Est, 1 sur 6 sont ni en emploi, ni en formation et n'ont pas d'activité identifiée (NEET). Par ailleurs, il est important de rappeler que, contrairement aux idées reçues, une proportion significative de jeunes rencontre des difficultés dans l'usage du numérique.

Enjeux

L'avenir de la jeunesse est avant tout un enjeu social, avec une partie en proie à des difficultés parfois multiples pouvant freiner les parcours de vie. Comment mieux répondre aux besoins des jeunes en matière de mobilités et notamment ceux les plus en difficulté et contribuer à l'efficacité des politiques publiques à destination de la jeunesse ? (Education, apprentissage, emploi, santé, culture, sport...). Dans un contexte de recul démographique marqué, il est essentiel de parvenir à capter une part plus importante de cette jeunesse, afin de l'orienter vers la formation et l'emploi et de l'associer pleinement au développement de la Région.

Etudes de cas

A travers ces trois études de cas, le CESER a identifié plusieurs chemins possibles pour capter les jeunes. La Métropole de Metz a proposé des

AVIS & RAPPORT

Les mobilités et la jeunesse : comment construire la mobilité des jeunes pour leur avenir ?

aménagements sur les horaires en fin de semaine, des offres ciblées, améliorant depuis 2014 sa fréquentation de +70% et touchant 1 jeune sur 3. L'agglomération d'Epinal a mis à disposition une offre de vélos avec une palette de service étendue. Le nombre de trajets a été ainsi multiplié par 4 et touche une proportion importante de jeunes, dont un tiers de lycéens et étudiants. La mission locale et le PETR de Thiérache ont déployé un accompagnement spécifique à destination des jeunes ni en emploi, ni en formation¹. La première à travers son projet « Mobil'Tour » qui vise à mettre à disposition un simulateur de conduite et un bus itinérant pédagogique. Le second avec l'évènement « Mobil'Ensemble » qui vise à sensibiliser, par des ateliers, aux enjeux de mobilité.

- Renforcer l'offre de transports et miser sur l'intermodalité ;
- Mieux cibler la tarification à destination de la jeunesse ;
- Accompagner le changement des habitudes en matière de mobilités : encourager une génération vélo ;
- Faire évoluer le réseau d'information et de distribution : simplicité et accessibilité ;
- Améliorer le « dernier kilomètre » : information en temps réel, planification, billettique ;
- La sécurité : présence humaine et aménagements adaptés pour la pratique du vélo.

¹ NEET : les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation. Ce terme est également un outil statistique de la Commission européenne pour évaluer les conséquences des crises économiques sur ce groupe

Préconisations du CESER

Elles se déclinent en trois axes :

- **La gouvernance** : un chef de file pour impulser la prise en compte de la jeunesse dans les territoires
- **L'offre de mobilité** : une approche long terme « Une meilleure offre, la tarification ensuite »
- **Le parcours usager** : accompagner le changement

Le CESER Grand Est préconise :

- Penser et observer les mobilités à l'échelle d'un bassin de mobilités ;
- S'appuyer sur toute la palette des plans de déplacements afin de cibler les jeunes dans leur diversité ;
- Prendre en compte la jeunesse dans une approche 360° : consulter les jeunes ;



Jean-Pierre LANGLET
Président
de la Commission



Christian DEJARDIN
Vice-Président
de la Commission



Marie BRETON
Rapporteuse
de la Commission